



Chambre de commerce et d'industrie  
de Nouvelle-Calédonie

Les mardis  
de **l'entreprise**  
De la Chambre de commerce et d'industrie

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 6 septembre 2011

# Mardi de l'entreprise

## Les avantages des différents statuts juridiques

La Chambre de commerce et d'industrie organise 4 sessions du prochain Mardi de l'entreprise :

**Mardi 13 septembre 2011, 17h**

CCI de Bourail

**Mardi 20 septembre 2011, 17h**

CCI de Poindimié

**Mardi 27 septembre 2011, 17h**

CCI de Pont-Blanc, Koné  
et CCI de Koumac

Le thème choisi est celui des avantages des différents statuts juridiques d'entreprise. Comment choisir le statut juridique le plus adapté en fonction de son domaine d'activité et du volume d'affaires dégagé ?

Pour répondre à toutes ces questions, et bien d'autres, la CCI de Pont-Blanc organise cette réunion d'information proposée gratuitement aux chefs d'entreprise. Chaque séance débutera avec une présentation d'une heure. Suivront 30 minutes de questions/réponses.

### Les intervenants :

- Me TONNELIER, avocat en droit des sociétés
- Monsieur BAWA, juriste en entreprise

*Organisés par la Chambre de commerce et d'industrie, les Mardis de l'entreprise s'adressent aux chefs d'entreprise qui désirent rencontrer des professionnels de la fiscalité, de la comptabilité ou du droit pour répondre à leurs questions dans la gestion de leur activité.*

### Contact Presse

Sidonie GANATCHIAN

Responsable service communication CCI

Tél : 24 31 48– Fax : 24 31 31 - [s.ganatchian@cci.nc](mailto:s.ganatchian@cci.nc)